MAC Acteur PRAP 2S

— Recyclage acteur PRAP secteur Sanitaire et Social

FORMATION

Certifiante | Best-seller

— **14 heures**

soit 2 jours de formation

Objectif

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de sa structure.

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

La formation "MAC Acteur PRAP 2S" permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de re-dynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail ainsi que sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

Le recyclage Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles. Applications concrètes et retours d'expérience.

70% pratique 30% théorique.

Référence — **P201RM**

PRÉREQUIS

Être formé à l'ALM.

PUBLIC

Acteur PRAP 2S.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat d'Acteur PRAP 2S de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

Le programme

1 Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

- Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Repérer dans son métier les situations susceptibles de nuire à sa santé en utilisant le schéma du mécanisme d'apparition du dommage.

2 Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles.

3 Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Revoir les principes de prévention et les principes de protection.

4 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Revoir les différents déplacements naturels.
- Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel.
- Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.